

## 3èmes Journées nationales de France urbaine

Toulouse, 28 et 29 mars 2019

Jeudi 28 mars 2019 – 14h30-16h00

### Atelier n°3 : Prévenir et agir contre la pauvreté

**Responsable France urbaine** : Etienne Chaufour / Emmanuel Heyraud

#### Intervenants :

**Olivier Noblecourt**, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

**Yvon Robert**, maire de Rouen, président de la commission éducation de France

**Joëlle Martinaux**, adjointe au maire de Nice, présidente de l'UNCASS

**Laurence Katzenmayer**, adjointe au maire de Toulouse, en charge de la petite enfance

**Rozenn Merrien**, présidente de l'ANDEV (Association Nationale des Directeurs de l'Education des Villes), directrice de l'éducation à Saint-Denis (93)

#### Problématique :

La pauvreté n'a cessé de s'aggraver dans notre pays et plus encore dans les métropoles et des grands pôles urbains.

Prévenir et agir sont nos responsabilités majeures. Nous le faisons depuis des années.

Au moment où l'Etat met en œuvre un plan d'action ambitieux, celui-ci nous concerne directement pour les habitants de nos territoires ainsi que pour l'ensemble des actions publiques que nous mettons en œuvre, celles dont nous sommes partenaires et celles que nous soutenons.

Quelle seront les déclinaisons législatives ou réglementaires des engagements de lutte contre la pauvreté, quel retour des territoires « démonstrateurs », quelle nouvelle forme de partenariat avec l'Etat dans nos territoires, que sera le service unique de l'insertion dans nos collectivités ?

#### Déroulé :

L'atelier sera divisé en 4 séquences réparties comme suit :

**1) Introduction d'Olivier Noblecourt**, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

Après les groupes de travail associant l'ensemble des acteurs, à la suite de l'engagement du Président de la République, une nouvelle dynamique est en œuvre.

C'est une approche nouvelle, à la hauteur d'enjeux d'urgence nationale et locale.

Comment transformer cette volonté partagée en actions concrètes, élaborées en commun afin de les rendre les plus efficaces possibles ?

Dans un domaine où les collectivités sont depuis longtemps responsabilisées, pouvons-nous assumer collectivement une nouvelle étape de la décentralisation en ce domaine ?

**2) Intervention de Joëlle Martinaux, adjointe au maire de Nice déléguée à la solidarité, aux affaires sociales et aux handicaps, présidente de l'UNCCAS**

Dans nos collectivités, les CCAS et CIAS sont, au premier chef, concernés par l'urgence d'agir pour prévenir et lutter contre la pauvreté.

Que ce soit au titre de vos responsabilités Niçoises ou en qualité de présidente de l'UNCCAS, vous avez présidé l'un des ateliers et êtes partie-prenante de cette volonté d'action partagée entre l'Etat, les collectivités et les associations.

Agir plus efficacement exige de nouvelles modalités d'action, des administrations plus « agiles », des dispositifs plus efficaces.

Cette responsabilité reconnue des collectivités pour agir en la matière est-elle en passe de devenir une réalité ou devons-nous encore faire face à des pesanteurs et à une segmentation des politiques publiques ou des acteurs ?

Nice est une ville de contrastes. C'est également une ville dans laquelle existe une très grande précarité pour de nombreux habitants.

Comment répondre de manière efficace à ces enjeux locaux ?

**3) Intervention de Laurence Katzenmayer, adjointe au maire de Toulouse en charge de la petite enfance.**

L'action aux côtés de l'enfant dès son plus jeune âge est l'une des priorités de la prévention et de la lutte contre la pauvreté.

Cela confère une responsabilité accrue aux collectivités et justifie également de notre part l'attente de partenariats renforcés, notamment avec l'Etat et les CAF.

Toulouse étant l'un des territoires démonstrateurs, peut-on d'ores et déjà vérifier cette évolution dans cette volonté de travail en commun ?

Y va-t-il des actions locales majeures qui sont déjà à l'œuvre dans le domaine de la petite enfance ?

**4) Intervention de Rozenn Merrien, présidente de l'ANDEV, directrice de l'éducation à Saint-Denis**

L'éducation est l'un des champs majeurs de la prévention et de la lutte contre la pauvreté.

Dédoublage de classes en quartiers prioritaires, territoires de haute qualité éducative, école inclusive, cités éducatives sont des actions concrètes dans nos collectivités.

Cela demande qu'un travail en confiance s'effectue dans le respect des compétences de chacun des acteurs.

Les collectivités sont-elles à même de répondre pleinement à ce nouvel enjeu national ?

Saint-Denis est l'une des plus grandes communes d'Ile-de-France, et la plus peuplée du département de la Seine-Saint-Denis, territoire démonstrateur du plan pauvreté.

Pouvons-nous nous inspirer, au plan national, de cette réponse ancienne à des enjeux locaux majeurs ?

## 5) Conclusion d'Yvon Robert, maire de Rouen, président de la commission éducation de France urbaine

Ce sont dans les grandes villes et les métropoles que se concentre le plus grand nombre de Français en situation de pauvreté.

Les communes et les intercommunalités démultiplient les efforts, au plan de l'action sociale mais également en faisant des choix pour un logement de qualité ou un service public accessible.

Education, petite enfance, insertion des jeunes, mobilités de qualité constituent autant de domaines dans lesquels les villes sont prêtes à augmenter plus encore leurs efforts pour répondre à cet enjeu majeur que sont la prévention et la lutte contre la pauvreté.

L'engagement public de l'Etat en la matière vous semble-t-il à la hauteur de cette urgence ?

Peut-on affirmer en ce domaine que, tant la décentralisation que l'organisation des moyens de l'Etat dans les territoires, sont encore à parfaire ?